

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS INDIVIDUELLE
INITIATION REIKI Niveau 1, 2, 3, 4 St Laurent du var**

Nom : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : _____ Profession : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Date et degré d'initiation auquel vous souhaitez vous inscrire :
(par rapport à l'agenda que vous retrouverez sur le site ou sur les publications)

Si vous avez déjà effectué une ou plusieurs initiations de Reiki, merci d'indiquer les degrés, les dates et les lieux d'enseignements :

Degré	Date	Maître Reiki et lieu
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____



Participation selon les degrés: Je choisis mon règlement (entourer)

Initiations	Durée	Tarifs	Je choisis de régler en 1 FOIS	Je choisis de régler en 2 FOIS	Je choisis de régler en 3 FOIS	Je choisis de régler en 4 FOIS
1 ^{er} degré	2 jours	180 €	Paiement en 1 fois uniquement	x	x	x
2 ^{ème} degré	2 jours	290 €	je paie en 1 fois 180 €	2 x 145 €	x	x
3 ^{ème} degré	2 jours	510 €	je paie en 1 fois 510 €	2 x 255 €	x	x
4 ^{ème} degré	2 jours	980 €	je paie en 1 fois 980 €	2 x 490 €	2 chèques de 330 € et 1 chèque de 320 €	4 x 245 €

Possibilité de régler en 2 fois pour les 2nd et 3^{ème} degrés,
Pour le 4^{ème} degré possibilité de régler en 3 ou 4 fois

Je choisis de régler par : -chèque (à établir au nom de Renaître En soi)
Pour les paiements par chèque uniquement, possibilité de régler en 2 fois, pour les 3^{ème} et 4^{ème} degrés possibilité de régler en 3 ou 4 fois
 -espèces
 -CB

La validation de l'inscription sera effective à réception de cette fiche de renseignements complétée et signée ainsi qu'un chèque d'arrhes de 50€ (cette somme ne sera pas remboursée en cas de désistement de l'élève), à envoyer à :

Cécilia LAURENT Renaître en Soi, 164 avenue Victor Bellissime, les flamboyants bâtiment G, 06700 St Laurent du var
Le chèque d'arrhes sera encaissé dès l'inscription et les autres chèques devront être donnés dès le 1^{er} jour de la formation.

Conformément à l'article L920-13 du Code du Travail concernant les formations dans le délai de dix jours à compter de la signature du contrat, l'élève peut se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception. En dehors de ce droit de rétractation, aucun remboursement ne sera effectué quels que soit la formule souscrite. Si, par suite de force majeure dûment reconnue, l'élève est empêché de suivre la formation, il peut résilier le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur.

Date : _____ Signature _____